

AVRIL 2023 - N° 526

le Nédranais

BUDGET

2023



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Depuis le début de l'année, s'il y a un sujet qui fait débat, c'est bien celui de la retraite. Nous sommes témoins de joutes verbales entre Ministres et Députés, lesquelles sont souvent assorties d'agressivité et d'écarts de langage. Triste spectacle qui nuit au débat républicain si important pour notre pays.

Il en résulte que la France vit actuellement au rythme des manifestations. Bon nombre de Françaises et de Français, aux avis parfois divergents cherchent à exprimer leur mécontentement au milieu de ce brouhaha politique. C'est une Liberté importante dans notre Démocratie. La France vit aussi au rythme des grèves. C'est un droit constitutionnel que personne ne remettra en cause.

Pour autant, ici dans l'agglomération, la grève des services de collecte des ordures ménagères dure dans le temps. Et ce n'est pas sans conséquence pour nos foyers. L'accumulation des déchets dans nos garages, devant nos habitations, nos rues engendrent un problème de salubrité publique et de colère chez certains d'entre nous. Une colère qui rejaille sur les agents d'accueil de la mairie. Vous pouvez le comprendre : c'est inacceptable. D'autant que la compétence de ramassage des ordures ménagères est du ressort de Saint-Brieuc Armor Agglomération et que les agents en grève ne sont pas les agents municipaux.

Une fois cela dit, je retire trois enseignements de ces dernières semaines :

Le premier est que la communication est primordiale. Nous ne sommes en effet que le relais des informations qui nous arrivent au fil de l'eau de la part de l'Agglomération. Nous essayons d'être le plus réactifs possible pour vous adresser les informations au plus juste afin que vous puissiez vous organiser.

Le second, est que malgré tout, l'ensemble des habitants ont été patients et ont fait preuve de discernement.

Le troisième est le constat que nos agents municipaux ont le service public chevillé au corps et font preuve, une nouvelle fois, de sang-froid face à l'agressivité de certains. Qui que nous soyons, nous devons faire preuve de respect les uns vis-à-vis des autres.

Pour conclure, je dirais que, au-delà de ce que nous vivons actuellement, le sujet des déchets et leur traitement ne fait que commencer dans l'agglomération. La taxe incitative va se mettre en place, et d'après bon nombre d'entre vous, elle ne fait pas l'unanimité. N'y étant pas favorable non plus, j'ai demandé à ce que le président de SBAA et/ou son vice-président viennent, avant l'été, expliquer le projet. Pour ce faire, c'est avec plaisir que je leur ouvrirai la salle Horizon pour vous rencontrer et répondre à toutes vos questions. Une date vous sera communiquée dès que possible.

En attendant, prenez soin de vous et de celles et ceux qui vous entourent.

Je vous souhaite un bon mois d'avril.

Stéphane Briend
Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3300 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais : Sophie Boitard,
02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud,
Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie
Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Marina Rouault et Rachel Le Balch
(référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication -
02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852



ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

par courriel: mairie@pledran.bzh

Plédranais de mai 2023

au plus tard le **mercredi 19 avril** dernier délai.

Distribution à partir du 16 mai

Plédranais de juin/juillet 2023

au plus tard le **mercredi 24 mai** dernier délai.

Distribution à partir du 20 juin

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte



Conseil Municipal du 28 mars 2023

FINANCES

COMPTE DE GESTION 2022

BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion du budget général 2022 de M. le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de St-Brieuc.

Vote à l'unanimité

BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

Le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion du budget annexe de l'EHPAD Bel Orient - Immobilier 2022 de M. le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de St-Brieuc.

Vote à l'unanimité

BUDGET LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion du budget Lotissement des Côteaux 2022 de M. le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de St-Brieuc.

Vote à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, a approuvé le compte administratif 2022 pour le budget général en fonctionnement et en investissement.

Vote : « pour » = 25, « contre » = 3 (M Morin, P Quintin, JM Déjoué) « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, a approuvé le compte administratif 2022 pour le budget annexe de l'EHPAD Bel Orient - Immobilier 2022 en fonctionnement et en investissement.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil Municipal, en l'absence du Maire, a approuvé le compte administratif 2022 pour le budget annexe Lotissement des Côteaux 2022 en fonctionnement et en investissement.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022

BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter la somme de 124 200 € à l'article 1068-excédent de fonctionnement capitalisé. Vote à l'unanimité

BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter la somme de 132 204.85 euros à l'article 1068-excédent de fonctionnement capitalisé. Vote à l'unanimité

TAUX 2023 DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal a adopté les taux suivants pour 2023 en matière de fiscalité directe locale :

Taxe sur le foncier bâti :	43.16%
Taxe sur le foncier non bâti :	97.17%
Taxe d'habitation :	23.02%

(résidences secondaires et logements vacants)

Vote à l'unanimité

BUDGET PRIMITIF 2023

BUDGET GENERAL

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2023 de la commune (budget général) : 7 324 900 € en fonctionnement et 5 945 800 € en investissement.

Vote : « pour » = 26, « abstention » = 3 (M Morin, P Quintin, JM Déjoué)

BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2023 EHPAD Bel Orient (immobilier) : 171 500 € en fonctionnement et 555 900 € en investissement.

Vote à l'unanimité

LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil Municipal, a adopté le budget primitif 2023 du lotissement des Côteaux : il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 57 684.21 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 499 899.88 €.

Vote à l'unanimité

TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE HORIZON POUR LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Le Conseil Municipal autorise les associations de parents d'élèves de l'Amicale Laïque et de l'APEL de l'école Saint-Maurice à bénéficier de 50% de réduction sur la location de la salle Horizon une fois par an pour l'organisation de leur vide grenier.

URBANISME

CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIÉTÉ ENEDIS

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'acte authentique, en y intégrant la parcelle cadastrée section AB numéro 3, permettant de publier la convention inhérente au réseau souterrain basse tension cimetière et parking.

MARS 2023

Permis de construire

- HAMON Yannick, 4 rue du Clos Georget, Construction d'une maison individuelle
- TARDIVEL Teddy, 6 rue des Bruyères, Construction d'un carport
- GUILLON Lucie, 2 Le Champs Bas, Extension de la maison existante et création d'un garage en annexe
- LE HENAFF Christine, 11 rue Charles de Gaulle, Transformation d'un local commercial en logement d'une vitrine en baie vitrée, changement de la porte d'entrée
- CHAUVEAU Philippe, Rue de la Belle Issue, Construction d'une maison d'habitation

Déclarations préalables

- DARGORN Julien, 6 venelle de l'Horloge, Construction d'une serre
- CHAUVEAU Philippe, Rue de la Belle Issue, Abattage d'un arbre
- HELLIET Erwan, 17 bis rue Bel Orient, Construction d'un carport
- SAS FR BOIS, Le Moulin neuf, Récolte définitive de résineux, reboisement. Maintien sur pied des feuillus présent autour de la parcelle
- SAS FR BOIS, La lande de Gloret, Abattage et régénération naturelle d'un peuplement mélangé feuillus résineux



- BOITARD Christophe, 52 la Ville Nizan, Suppression d'une porte d'entrée et agrandissement d'une fenêtre en porte
- MOINET Nathalie, 10 rue de l'Avenir, Remplacement des menuiseries extérieures
- GUILLAS Catherine, 2 rue de la lande des Pins, Construction d'une extension de l'habitation
- SCI AXIA, 13 rue Saint-Nicolas, Division en vue de construire
- VARIERAS Marie-France, 15 rue du Bois, Réfection toiture et pose de trois fenêtres de toit
- ERNOULD Alexandre, 19 rue Anatole Le Braz, Création d'une porte de service pour accéder au sous-sol à la place d'une fenêtre
- LE RAY Didier, 5 rue du Pont Aubry, Réfection de la toiture, remplacement de 2 lucarnes par 2 vélux et création d'un 3ème vélux
- TANGUY Pierre, La Lande colas, Abattage de 3 arbres
- LEIGNIEL Josette, 12 rue du 8-Mai-1945, Régularisation de la construction d'une véranda

Etat Civil

Naissances

- BAPTISTA FERREIRA DA CRUZ Tylio, 11 rue Henri Matisse
- ETESSE Théo, 6 allée des Macareux
- CARVALHO CARON Timéo, 12 la Touche Jaguay

Décès

- Mme Jaffrelot Francine née MORIN, 87 ans, 5 le Validais
- M LE MAUX Jean-Claude, 81 ans, 12 rue du Haut Chemin



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

INFOS

HORAIRES



- **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20
Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence): 9h-12h.
- **Service Urbanisme/Foncier**: ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi
- **Horizon**: Tél. 02 96 64 30 30
Lundi, mardi, jeudi: 13h30-17h30 et mercredi, vendredi: 9h-12h et 13h30-17h30
- **Médiathèque**: Tél. 02 96 64 35 35
Lundi: 15h-18h, mercredi: 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi: 16h30-19h, samedi: 10h-12h et 14h-17h.

- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22
Lundi, mercredi: 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi: 8h45 à 12h
Permanence de Mme le Moual: mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération**:
Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.
- **Police Municipale**: Tél. 02 96 64 34 25
Permanence tous les matins de 11h à 12h.

Passeport biométrique Carte Nationale d'Identité (CNI)

**Vous partez en vacances ? Vous passez un examen ?
Vérifiez la validité de votre titre d'identité !**



Les demandes sont effectuées uniquement sur rendez-vous

dans une des mairies équipées du dispositif de recueils de données : 34 communes dans les Côtes d'Armor dont :

**Saint-Brieuc, Plérin, Ploufragan,
Quintin, Lamballe,
Plœuc-l'Hermitage, etc.**

rendez-vous sur le site de la ville concernée

Les délais d'attente sont très longs !

Pour gagner du temps au guichet, vous pouvez effectuer, avant votre rendez-vous, une **pré-demande en ligne sur le site de L'A.N.T.S.** (n'hésitez pas à contacter notre conseillère numérique au 06 08 05 33 77 pour vous aider) ou, à défaut, compléter un formulaire de demande CERFA 12100.02 (à retirer en mairie).

PIÈCES À FOURNIR

MINEURS & MAJEURS

Pièces communes CNI & Passeport

- Photos d'identité** (35 x 45 mm - norme ISO/IEC 19794-5 : 2005), de moins de 6 mois (bouche fermée, pas de sourire, front, oreilles et cou dégagés, pas de bijoux, pas de lunettes...) Ne pas découper la plaque de photos
- 1 justificatif de domicile** de moins d'un an (EDF, Eau, Téléphone, avis d'imposition...)
- En cas de renouvellement**, présentez le passeport ou la CNI périmé
- Passeport ou carte d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou Copie intégrale de l'acte de naissance** (à demander à votre mairie de naissance) sauf en cas de naissance à l'étranger ou dans une ville dont l'Etat

Civil est dématérialisé (site : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation>)

- En cas de perte ou de vol de l'ancien titre : déclaration de perte (sur place ou télécharger le cerfa N°14011*02) ou vol (en gendarmerie)**

MINEURS

Pièces supplémentaires

- Présence du mineur obligatoire
- Livret de famille
- Carte Nationale d'Identité du parent demandeur
- En cas de divorce ou séparation :** fournir le jugement dans sa globalité ou en l'absence de jugement, une attestation signée par les 2 parents, fixant les modalités de garde du mineur.

MINEURS & MAJEURS

Pièces spécifiques

➔ PASSEPORT

- Timbre fiscal électronique (achat en ligne ou bureau tabac)
 - Majeur : 86 €
 - Mineur de moins de 15 ans : 17 €
 - Mineur de plus de 15 ans : 42 €
- (bureau de tabac, perception, centre des impôts ou timbre électronique sur timbres.impot.gouv)

➔ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

- En cas de perte ou vol : Timbre fiscal : 25 €
- (bureau de tabac, perception, centre des impôts ou timbre électronique sur timbres.impot.gouv)

Majeur hébergé : fournir une attestation d'hébergement+ copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant+ facture de domicile de moins d'un an au nom de l'hébergeant et si l'hébergé a plus de 25 ans, fournir en sus un justificatif à son nom (bulletin de salaire, document CAF...).

DURÉE DE VALIDITÉ

Passeport :

10 ans pour les majeurs
5 ans pour les mineurs.

Carte nationale d'identité :

10 ans

depuis juin 2021 dans les Côtes d'Armor

Attention : les cartes nationales d'identité délivrées entre 2004 et 2013 ont vu leur durée de validité prolongée de 5 ans pour les personnes majeures.

- Cependant, si vous devez voyager à l'étranger, la carte nationale d'identité pourra être renouvelée du fait des difficultés rencontrées dans certains pays européens, mais uniquement sur présentation d'un justificatif de voyage et à condition que vous ne disposiez pas déjà d'un passeport.
- Si vous avez déménagé depuis l'établissement de la carte, vous pouvez également demander le renouvellement.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT
COMPLEMENTAIRE
CONCERNANT VOTRE SITUATION
PERSONNELLE :**
<https://www.service-public.fr>

Atlas de la Biodiversité de Plédran

Retrouvez chaque mois les actualités et événements de l'Atlas de la Biodiversité de Plédran dans cette rubrique.

Sauvages des rues

Elles peuplent les trottoirs, les murs et les interstices en ville... Nous les croisons tous les jours, mais elles restent parfois des inconnues. La flore sauvage est de retour en ville !

Elles font « sale » ou « négligé » pour certain.e.s, tandis que d'autres sont appréciées pour leur esthétique (pâquerette, coquelicot...). Les plantes sauvages en ville ont besoin des interstices urbains (friches, pieds d'arbres, murs...) pour assurer leur pérennité. De plus, elles ont beaucoup à nous apporter : tempérer les chaleurs, dépolluer l'eau et le sol, améliorer le cadre de vie... Allons en rencontrer quelques-unes !

1 La Capillaire des murailles : cette petite fougère pousse en touffes sur les murs ombragés et rochers. Elle a besoin de très peu de sol pour se développer et est résistante au froid et aux sécheresses.

2 Le Laiteron maraîcher : cette plante aux fleurs jaunes produit un lait poisseux lorsque l'on casse sa tige. Elle s'observe souvent dans des lieux peu entretenus et n'apprécie pas d'être tondu.

3 La Cymbalaire des murailles : appelée aussi Ruine-de-Rome, il s'agit d'une plante au port grimpant ou rampant, dotée de petites fleurs violettes. On l'observe souvent sur les murs ou bas de trottoirs.

La Capillaire des murailles, le Laiteron maraîcher et la Cymbalaire des murailles, trois plantes peuplant les rues de Plédran. ©O. Le Rallic-Maho – Foxaly.



APPEL à bénévoles

Championnat de France de l'avenir de cyclisme sur route

du mercredi 2 août au dimanche 6 août 2023



Si vous souhaitez devenir bénévole de cet événement sportif national, vous pouvez vous inscrire et obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de :

André Landin (comité des fêtes de Plédran)
au 06 61 58 82 71 ou mail : monique.landin@orange.fr



Services Techniques

Les Brèves

Travaux réalisés par les agents des services techniques

■ Les agents du service Espaces Verts ont débuté la saison des tontes de pelouses et poursuivent l'entretien des massifs. Pour le respect de leur travail, nous vous rappelons que les espaces verts et les trottoirs ne sont pas des crotoirs. Merci d'y penser lors de vos sorties avec votre chien.

■ Les arbres abattus Allée des Albatros ont été remplacés par des arbres aux racines non traçantes. Un gazon fleuri a été semé à chaque pied d'arbres.



■ D'autres arbres ont également été plantés devant la Salle Horizon.



■ Des travaux d'entretien ont été réalisés aux Jardins Familiaux : les clôtures et portillons de certains jardins ont été remplacés. Un espace pour les déchets verts a également été aménagé.

Les travaux des entreprises



■ Les travaux se poursuivent à la garderie des P'tits Loups et au restaurant scolaire de l'école des Côteaux avec la pose des ventilations.



■ Les travaux d'aménagement intérieur du rez-de-chaussée de la Mairie continuent, ainsi que le remplacement des vitrages sur l'ensemble du bâtiment.



■ Un panneau d'information a été mis en place à l'extérieur de la Mairie.



■ Les travaux de rénovation des réseaux Rue Jacques Duclos se poursuivent.



Le Service National Universel une expérience au service de la société



Le SNU en quelques mots :

Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2023 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Il se déroule en 2 étapes obligatoires puis une troisième facultative.

Il comporte un séjour de cohésion qui dure 2 semaines et qui se déroule dans un autre département.

La deuxième phase consiste en une mission d'intérêt général d'une durée de 84 heures

Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.



Le SNU sur Plédran :

Entretien avec Lucas, volontaire SNU :

« A propos de mon séjour de cohésion, j'ai trouvé cette expérience très enrichissante, j'ai découvert la vie en collectivité avec une entraide très forte entre les participants. »

« J'ai effectué plusieurs missions sur Plédran, une partie au Secours Populaire

par exemple autour de la collecte alimentaire et collecte de jouets pour Noël. »

« J'ai réalisé d'autres missions au sein de l'EHPAD Bel-Orient, j'ai participé aux animations avec l'équipe permanente de la structure. Là aussi les relations ont été très enrichissantes notamment avec les résidents. »

Pourquoi s'engager dans un SNU ?

- Rencontrer d'autres jeunes et s'enrichir de ces rencontres.
- S'engager dans la vie citoyenne adulte en s'informant sur la vie pratique par exemple les démarches administratives.
- Valoriser son profil Parcoursup lors de l'année de terminale.

Un accès à une plateforme d'apprentissage du Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.

De son côté, l'équipe de Bel Orient est ravie d'avoir proposé des missions d'intérêt général avec un jeune motivé qui a su être force de proposition.

D'autres missions seront susceptibles d'être proposées sur d'autres périodes en fonction des demandes des jeunes.



Pour en savoir plus sur
le Service National Universel,
rendez-vous sur :
snu.gouv.fr et [#SNUjyvais](https://twitter.com/SNUjyvais)



Les activités à venir

>>> **Samedi 22 avril** : Hisse et Ho !

Parcabout à Plélo

Tarifs : 6€/adulte et 5€/enfant

RDV à 10h45 au Moulin de la ville Geffroy à Plélo.

>>> **Lundi 24 avril** : Balade à Poney

Tarif 5€ / enfant

2 groupes : 14h30-15h30

RDV à Equi 22 à Yffiniac.

>>> **Mercredi 26 avril** : Cinéma « Les aventures de Ricky »

Tarif : 3€ / Personne

RDV à 13h30 à Cinéland

Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr 

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30

Informations : Adhésion annuelle de 5 € par foyer.



Les jardins familiaux

C'est le printemps et la vie reprend aux jardins familiaux situés rue de la Fontaine Cadio, dans le quartier des Coteaux. 17 parcelles sur 21 sont occupées. Des projets participatifs et diverses animations ont permis de créer une belle dynamique et entente entre les jardiniers. Un partenariat avec la médiathèque est prévu, notamment autour de la grainothèque et d'animations sur le thème de l'écologie. Les services techniques et espaces verts de la ville de Plédran s'investissent également (changement des clôtures et portillons, taille des arbustes...).



Week-end familles

Mosaïk organise comme tous les étés :

Un week-end familial du 29 juillet au 31 juillet 2023.

Il s'adresse aux familles avec enfants et n'ayant pas de projet vacances cet été.

La planification et la préparation du week-end se feront en collectif avec les familles intéressées.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Virginie, référente famille à Mosaïk, au 02.96.42.24.70 ou par mail à virginie.doyen22960@gmail.com



Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

Horizon

PLEDRAN

02 96 64 30 30

f PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :
www.horizonpledran.com



DISTRIBUTION:
Avec Marianne James
Production : A mon tour Prod
Crédit Photo : Frédéric Carestia

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023

10H à 18H **SALLE HORIZON**

FORUM DES ASSOCIATIONS

VENDREDI 12 MAI 2023 à 20H30

MARIANNE JAMES

ARTISTE COUP DE CŒUR DE CES 20 ANS !

« **TOUT EST DANS LA VOIX** »

Humour et chant

Durée : 1h30

Tarif B : 23 € / 21 € / 18 € / 6 €

Chanter ! Il y a ceux qui savent et ceux qui ne savent pas... ceux qui pensent savoir... et ceux qui ignorent qu'ils savent. On rêve tous de chanter à merveille, d'avoir cette voix qui demain fait que les gens nous applaudissent dès que l'on fredonne, que ce soit pour s'auto-émerveiller quand on chante sous la douche, pour les applaudissements de nos enfants à qui on chante des comptines, pour bluffer nos amis lors d'un karaoké ou carrément pour une carrière professionnelle.

Pour se révéler en tant que chanteur, quoi de mieux que des cours de chants et qui de mieux, que LA spécialiste de la voix en France : Marianne James !

Le public la connaît et l'aime pour son franc-parler, sa sensibilité. Dans ce nouveau seule-en-scène musical, interactif et irrésistiblement drôle, elle endosse le rôle de professeure de chant et emmène les spectateurs à la découverte de leur voix.

Une expérience hors-norme où Marianne nous ouvre son cœur et nous transmet sa grande expérience vocale.

"Tout est dans la voix" vous laissera des courbatures... de rire !!!

Petites annonces

■ A vendre vélo pliant très peu servi (90€)

Tél. 02 96 42 26 81

■ Location Barnum 12m x 6m (80 personnes) inclus 5 tables 10 bancs, lumières et compteur électrique. Montage

et démontage par nos soins avec l'aide de 3 personnes. Location pour le week-end du vendredi soir au dimanche soir (300€).

Caution 300€ chèque non encaissé

Acompte 100€ pour bloquer la réservation

Tél. 02 96 42 26 81

Axe 1
Une Ville accueillante, bienveillante, éco-responsable
1 439 683 €



- Mairie - Aménagement du rez-de-chaussée et ravalement
- Salle Horizon - Assises gradins - Matériel cuisine
- Entourage plan d'eau Horizon/ platelage
- Rénovation thermique groupe scolaire, restaurant et garderie des Coteaux
- Rénovation thermique et esthétique salle Horizon (Études et travaux) rail cloison mobile, assises gradins

Axe 2
Une Ville épanouissante, de projets, incitatrice
312 000 €



- Pôle Enfance Famille - Études et travaux d'aménagement intérieur

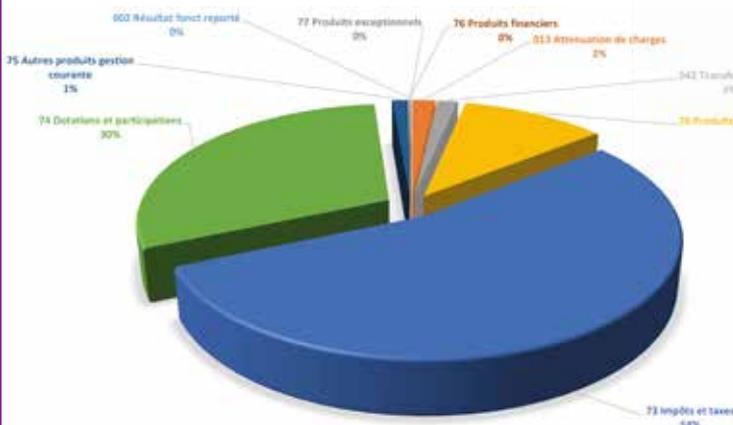
Axe 3
Une ville responsable et d'actions
15 000 €

- Mise au budget du « budg

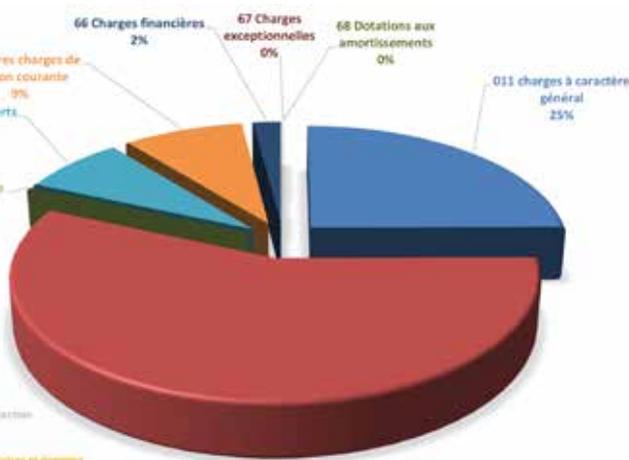
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
6 162 611,77 €	6 642 045,83 €	2 710 420,83 €	4 129 435,88 €

CA 2022
Recettes de fonctionnement
6 642 045,83 €



CA 2022
Dépenses de fonctionnement
6 162 611,77 €



6 920 habitants

Population municipale au 1^{er} janvier 2023

1 859 182 €

de dotation de l'État

3 103 991 €

Impôts et Taxes



Axe 4
Une ville culturelle, sportive, de santé
779 442 €



- Equipement sportif - Rénovation de la salle Omnisports Études et déconstruction
- Réfection des chéneaux salle de tennis
- Jeux dans le bois de Plédran
- Aménagement des chemins ruraux
- Plateau sportif les Coteaux
- Maison médicale "Maison Gallèse" Études et aménagement intérieur

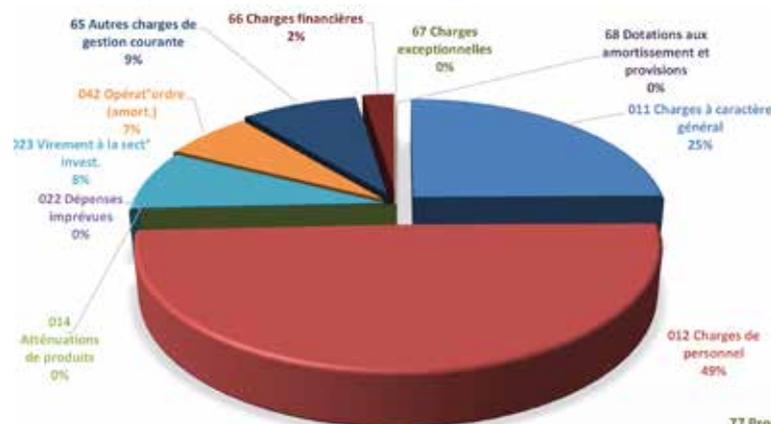
Voirie
499 955 €



- Entrée parking « Mille Club »
- Noé de Craffault-Péran
- Rue Daniel Ballay vers la Métairie
- Moulin de Gervilly

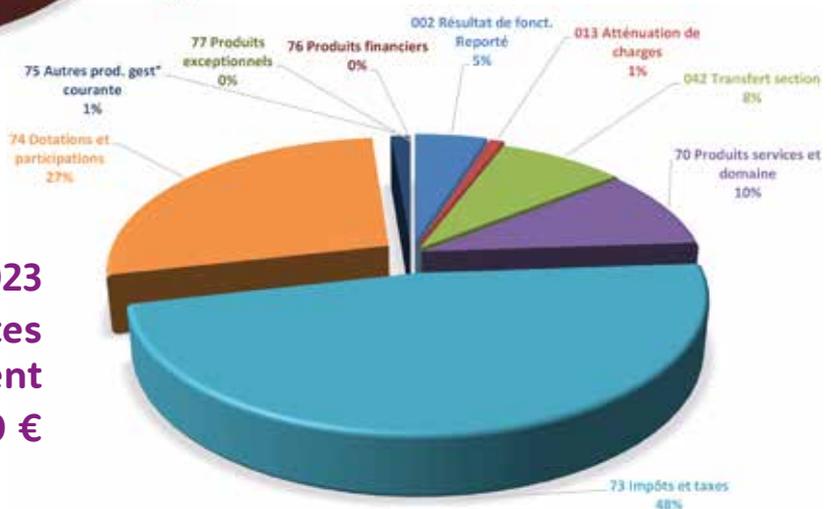
BUDGET 2023

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
7 324 900,00 €	5 945 800,00 €



Budget 2023
Dépenses de fonctionnement
7 324 900,00 €

Budget 2023
Recettes de fonctionnement
7 325 900,00 €



479 434 €

Excédent de fonctionnement de 2022

7 496 391 € soit 1 083 €/habitant

Encours de la dette municipale au 31/12/2022

Courses hippiques

La société des courses de Saint- Brieuc (association de Loi 1901), est la plus vieille société des courses de France (1805) et sans doute la plus ancienne association briochine.



Elle organise chaque année une douzaine de réunions hippiques sous l'autorité de la Fédération Nationale des Courses Hippiques.

Une centaine de bénévoles est mobilisée pour la réussite de ces journées sachant que l'hippodrome accueille les 3 disciplines le TROT le PLAT et l'OBSTACLE.

Plébiscitée par l'ensemble des professionnels pour la qualité de ses installations et de l'accueil qui leur est réservé, la société des courses a été retenue pour organiser une des 14 étapes du Grand National du Trot (GNT) après les étapes de LYON et de MARSEILLE. Cette attribution récompense l'implication des collectivités locales pour le rayonnement de l'hippodrome.

Cette 4^{ème} étape sera support, pour la 1^{ère} fois à Saint-Brieuc, d'un TIERCE, QUARTE, QUINTE+ évènement hippique national de cette journée. A l'image des étapes du tour de France cycliste le GNT est le tour de France des meilleurs chevaux et drivers du moment. Le vainqueur de la course support du QUINTE+ sera récompensé par un invité surprise, dont l'identité sera révélée quelques jours avant l'épreuve.

Cet évènement se veut familial, pendant les vacances scolaires, l'occasion ainsi de découvrir en famille les courses hippiques et les nombreuses animations proposées.

Au-delà du restaurant panoramique (sur réservation), la traditionnelle galette saucisse et la restauration rapide permettront de régaler les papilles de toutes et tous.

Courses hippiques
4^{ème} épreuve du GNT
Mercredi 26 avril 2023
A partir de 13h30

CARNAVAL

PLÉDRAN

Le retour !

Après 3 années d'absence, la ville de Plédran a organisé son traditionnel carnaval le dimanche 5 mars, un moment festif et convivial pour le plaisir des grands et des petits.

Le cortège a été accueilli par un public nombreux et heureux de suivre des chars confectionnés pour l'occasion. Les 5 musiciens de la fanfare des Playbobylys en ouverture du défilé a joué des standards de la musique américaine et des variété françaises. Un arrêt devant l'Ehpad de Plédran a été marqué pour le plus grand bonheur de nos anciens qui ont pu assister à cette belle fête !

L'arrivée sur l'esplanade de la salle Horizon a permis aux chars d'être « exposés » le long de la baie vitrée ; les personnes costumées se sont retrouvées autour de la Fanfare des Playbobylys.

La Ville de Plédran remercie tous les participants et notamment Yvon Mariette accompagné de sa famille, l'OGEC-APEL Saint Maurice, l'association du quartier des Coteaux pour leur investissement dans la réalisation de leurs chars.

Un remerciement également à l'association Mosaïk qui était présente pour maquiller les carnavaliers au départ du cortège ainsi qu'à l'association Limaniya qui a dansé sur des rythmes africains, sans oublier les agents de la Police Municipale, la protection civile et l'ensemble des bénévoles qui ont aidé à la circulation et au bon déroulement de cet événement.





Stéphane BRIEND

Maire de Plédran

**vous convie à la commémoration de la fin des combats armés
lors de la Seconde Guerre Mondiale**

**le lundi 8 mai à 10h30
au monument aux Morts**

**Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie
(salle du Conseil Municipal)**

Rendez-vous à 10h en mairie

19 mars 1962, cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie

6 remises de médailles

Dimanche 19 mars, la matinée débute par un beau ciel bleu, pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Beaucoup de monde pour ce 61^{ème} anniversaire rassemblant jeunes et moins jeunes pour ce moment intergénérationnel sur le parvis du monument aux Morts, où sont inscrits trois jeunes Plédranais tombés en Algérie.

La levée des couleurs entamait ce moment solennel de mémoire et d'hommage aux soldats appelés et rappelés du contingent, de militaires de carrière, des forces de l'ordre métropolitaines et d'Afrique du Nord.

Le message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants révélait ceci :

« Quand vint enfin, en particulier pour le contingent, le moment du retour, il n'y eut pour accueillir nos soldats, nos appelés, ni défilé, comme ceux qui avaient célébré le retour des combattants de la première puis de la deuxième génération du feu, ni cérémonie collective. La Nation ne sut guère leur dire sa reconnaissance d'avoir répondu à l'appel du devoir. »



Les portes drapeaux devant la Mairie



Les 6 Médailles en présence de Mr le Maire, du président de la FNACA, du président de l'Entente des Anciens Combattants, des enfants du CME, des trois drapeaux (cols bleus et anciens combattants) et du conseiller délégué aux commémorations.

Mr TAILLARD, président des Anciens Combattants d'Algérie, complétait par ces propos pour la jeunesse d'aujourd'hui :

« Nous lui disons : Vous possédez cette richesse : vivre dans un pays libre, en paix dans une démocratie fondée sur les valeurs de la République. Devenez acteurs de votre histoire et les bâtisseurs d'une paix à construire chaque jour en ne laissant jamais les esprits s'habituer à la guerre. »

Après le dépôt des gerbes, la minute de silence et la Marseillaise, une remise de médailles prolongeait la cérémonie.

Mr TAILLARD remettait la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre à Mrs Jean-Pierre PEDRON, Pierre RIEN, Joseph ROUXEL, Louis ROUXEL, Marcel LAQUERRE et Jean COUAPEL ; cette décoration honore leur participation à ce conflit qui a duré près de 8 ans.

Mr le maire invitait les médaillés et la population à partager le verre de l'amitié dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.



Mrs Jean-Pierre PEDRON, Pierre RIEN, Joseph ROUXEL, Louis ROUXEL, Marcel LAQUERRE et Jean COUAPEL



Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre

les aventures de Gwinver <<<

GWINVER AU SENEGAL

Continent : Afrique de l'Ouest
 Capitale : Dakar
 Superficie : 196 722 km²
 Monnaie locale : Franc CFA

C'est à vous !
 Faites nous voyager avec Gwinver...
 On attend vos photos.

Apel/OGEC Saint-Maurice

Les assemblées générales des associations se sont déroulées le mardi 21 mars dernier en présence des parents bénévoles de l'école, de l'équipe éducative mais aussi de M. Le Maire et ses adjoints ainsi que M. Guinard représentant la direction diocésaine.

Tour à tour les membres des bureaux ont retracé les actions 2022 et dressé le bilan de chacune d'entre elles. L'AG a permis d'intégrer de nouveaux membres au sein des associations. L'élection des nouveaux bureaux est prévue en avril. Ce fut également l'occasion de développer le projet phare des mois à venir : le rassemblement de l'école sur un même site. Le permis

étant déposé, c'est le moment de consulter les entreprises : vous pouvez contacter l'OGEC si vous êtes intéressés ogec.saint.maurice@gmail.com

Fortes de ses membres, les associations préparent d'ores et déjà de futures actions : le renouvellement du parc informatique de l'école, école labellisée E3D : « école en démarche de développement durable », sa kermesse et le renouvellement du logo de l'établissement.

Des idées, des projets ou simplement un petit peu de temps pour nous aider, deux contacts :

apel.saint.maurice.pledran@gmail.com
ou ogec.saint.maurice@gmail.com



Brèves des associations

Dernièrement, les associations ont participé au Carnaval organisé par la municipalité : nous pouvons être fiers du char préparé par les papas de l'école ! Les enfants et leurs familles étaient au rendez-vous ce dimanche 5 mars pour défiler, merci pour leur investissement et cette belle représentation de notre école.

Le mois de mars 1 003 saucissons ont été vendus en faveur des enfants (sorties, voyages, matériel...).

Enfin, qui dit mois de mars, dit portes ouvertes de l'école, qui ont permis aux nouvelles et futures familles de découvrir l'établissement, l'équipe mais aussi les associations qui étaient présentes pour l'occasion.

L'association de quartier de la rue du Val relancée

Mise en sommeil durant presque 15 années, l'association de quartier de la rue du Val est relancée, avec la constitution d'un tout nouveau conseil d'administration et la mise en place d'un bureau.

« Ceci pour être en conformité avec la préfecture, la mairie, la banque, l'assurance, en particulier », informe le nouveau président, Alain Ballay.

La rue du Val est la plus longue rue de Plédran, elle comporte pas moins de 80 habitations. Une journée conviviale d'été, repas-grillades sous chapiteau, sans doute le **samedi 2 septembre** prochain, va être mise sur pieds, par le conseil d'administration.



Le nouveau bureau. Président, Alain Ballay; vice-président, Pierrick Mahé ; trésorier, Alain Taillebois ; adjointe, Maryse Ecolan; secrétaire, Gwénola Briand ; adjointes, Lucie Legrand et

Laura Morin ; responsable relations et communication, Gérard Rault ; les membres : Octavie Morin, Jean-Luc Le Roux, Michel Danion et Pierre Sagory.

Nouvelle dynamique au Secours Populaire

L'antenne de Plédran du Secours Populaire français vient de renouveler son équipe. Chantal Deparday remplace Josy Le Guern et arrive avec plusieurs Plédranais-e-s : Claude Bannier, Elisabeth Desvigne, Brigitte Le Bon et Brigitte Thomas. Ces bénévoles se connaissent bien et ils s'investissent déjà sur le territoire avec ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), Mosaïk, Plédran Association Solidarité... « Ensemble nous souhaitons donner une nouvelle dynamique à l'antenne qui va adapter ses horaires pour être plus présente. »

Ainsi il y aura désormais deux distributions alimentaires chaque mois les semaines impaires (nous contacter au 06 50 84 84 09 pour plus d'informations), en alternance avec celles organisées par le CCAS les semaines paires (mercredis de 13 h 30 à 17 h). Elle concerne les habitants de Plédran, Quessoy et Hénon qui en ont besoin. Un dépannage alimentaire d'urgence est toujours effectué sur demande, quelle que soit votre situation. Les inscriptions pour une aide régulière se font sur dossier, en fonction de votre revenu, votre loyer et le nombre de personnes dans la famille. L'espace solidaire Solidari'fringues ouvrira désormais aussi les samedis (semaines paires, de 9h à 12h) en plus des mercredis (semaines

impaires, de 14h à 17h). Cet espace est ouvert à tous et fonctionne grâce à vos dons, que vous pouvez nous déposer sur les heures d'ouverture de l'antenne. Vous trouverez divers produits d'occasion et parfois des produits neufs. Surtout des vêtements mais aussi des chaussures, jouets, livres, produits cosmétiques...

L'équipe est ouverte aux bonnes volontés et aux propositions de partenariats pour développer ses actions solidaires. Jour après jour, le Secours Populaire agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. « Nous remercions la mairie



pour son soutien et nous vous invitons à venir à notre rencontre, que vous ayez besoin d'aide, même ponctuelle, ou envie de vous investir à nos côtés. Nous vous accueillerons avec le sourire, vous proposerons un café et vous présenterons nos actions. »

Par exemple, les inscriptions pour nos journées bonheur durant les vacances estivales sont ouvertes.

Antenne de Plédran du Secours Populaire Français

Maison des associations, rue des Ecoles

06 50 84 84 09 / pledbran@spf22.org

Distribution alimentaire deux fois par mois sur RDV.

Espace solidaire ouvert le samedi matin (semaines paires, de 9h à 12h)

et mercredi après-midi (semaines impaires, de 14h à 17h).

<https://www.secourspopulaire.fr>

@secourspoppledbran sur facebook

(<https://www.facebook.com/secourspoppledbran>)

Soirée cubaine

Notre soirée cubaine préparée par le comité Armor de Cuba coopération s'est déroulée le 18 mars à la salle Horizon en présence d'une délégation cubaine de la province de Cienfuegos. Délégation reçue par la municipalité de Plédran le même jour. Une soirée exceptionnelle, l'orchestre BACANO ayant animé ce repas dansant où 300 personnes étaient réunies. Un repas apprécié et concocté par nos cuisiniers bénévoles. Une salle bien décorée et de nombreux danseurs heureux d'avoir passé un bon moment.

Remercions les 40 adhérents présents du comité qui ont permis de réussir cette 11^{ème} édition.

**Prochain rendez-vous
le 16 mars 2024**



KIG-HA-FARZ



VENTE À EMPORTER
LE DIMANCHE **23** AVRIL
à récupérer à partir de **11** h

chez Yvon MARIETTE
à Ferme du bois de Plédran
Près de l'Hippodrome

11 € par personne

Réservation : 06 95 540 540
Prévoyez vos plats !

Les bénéfices vont permettre aux Scouts et Guides de Plédran/Châtaudren de restaurer une partie de la voie médiévale de près de 1000 ans à Mazamet (Haute-Garonne)




Cyclo Sport Plédranais

25 cyclos ont participé au brevet des 50 km

Vingt-cinq licenciés du Cyclo Sport Plédranais ont pris le départ du brevet des 50 km, ce dimanche 5 mars.

Répartis en deux groupes, ils ont pris la direction de Saint-Julien, Quintin, L'Hermitage, Plœuc, Saint-Carreuc et Plédran. Cette saison, soixante cyclos sont inscrits au CSP. Le brevet des 100 km aura lieu le dimanche 7 mai.

La première semaine d'août, de nombreux cyclos seront bénévoles lors des championnats de France de l'avenir, qui aura lieu sur la commune de Plédran.



Plédran Association Solidarité

ASSOCIATION À BUT HUMANITAIRE

450 repas à emporter vendus

Les bénévoles de Plédran Association Solidarité ont distribué à la mi-mars, les 450 repas vendus sur réservation.

La présentation du repas en barquettes a été appréciée. Les bénéfices serviront à couvrir les frais de fonctionnement de l'association, et également certaines actions de solidarité, pour des personnes dans le besoin.



L'UCA remet deux chèques à Plédran Solidarité

Didier Bécel, le trésorier de l'UCA (Union des commerçants et artisans de Plédran) a remis deux chèques aux membres du bureau de Plédran Association Solidarité (PAS), au mois de février. L'association est heureuse et fière de faire un don de 750 euros au Téléthon 2022. Cette somme sera intégralement reversée à l'AFM, par le PAS, organisateur du Téléthon sur la commune de Plédran.

Ce même jour, un autre chèque de 750 € a été remis au PAS, afin d'aider financièrement le prochain frère, qui acheminera du matériel médical, en l'occurrence une table d'accouchement pour un centre de santé en brousse au Bénin.

« Tout ceci a pu être financé grâce à nos différentes manifestations des années précédentes, comme les vide-greniers et le blindtest. L'UCA aimerait continuer mais comme dans toutes les associations il manque des adhérents et surtout des bénévoles pour aider au succès de nos manifestations » observe Guénola Droniou, la présidente.



Canicrossbreizh

Retour sur les Championnats de France 2023



Début mars, 15 binômes de l'association Canicrossbreizh étaient présents sur la ligne de départ des Championnats de France à Vauvert, dans le Gard. Accompagnés de leurs familles et de leurs supporters, ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes sur ce beau circuit.

Sur ces 15 binômes, 5 sont montés sur le podium :

- En CaniVTT, Guélor et Onyx prennent l'or chez les Vétérans 1.
- En Canicross, Jean-Yves et Noa prennent l'or, suivis de Jacques et Laïka en Argent chez les Vétérans 3.
- En Canitrottinette, Tanguy et Rafale montent sur la première marche chez les Séniors.
- Les enfants n'ont pas démerité non plus puisqu'Enora et Rumba (accompagnées de Mickaël) prennent la seconde place chez les benjamines.

Ces 5 athlètes et leurs chiens ont gagné leur qualification pour les Championnats du Monde qui auront lieu cette année en Allemagne !

L'association Canicrossbreizh félicite l'ensemble des athlètes qui ont pris part à cette compétition !



Le Challenge Canicrossbreizh revient pour sa 11^{ème} édition !



Un an après l'euphorie des Championnats du Monde, le canicross est de retour à Plédran ! Le même site de départ pour une version revisitée du Challenge Canicrossbreizh : **rendez-vous les 6 et 7 mai prochains**, rue de la Motte.

Pour construire ce Challenge, nous nous sommes inspirés du biathlon pour l'épreuve de canicross. Les athlètes se challengeront sur trois courses : un contre-la-montre, une poursuite et une mass start. Spectacle garanti ! Les caniVTT et canitrottinettes ne seront pas en reste et prendront le départ, comme d'habitude, par deux ! Au total, 17 courses pour satisfaire les athlètes venus de toute la France ! Les meilleurs français seront présents !

Comme lors de Championnats, un Village sera créé au cœur de l'événement. Cette fois, il sera sur le même site que les départs et arrivées. Vous pourrez y retrouver des exposants, un pôle restauration et buvette, ainsi que des animations pour vos enfants... Idéal pour un beau week-end de mai !

Nous comptons sur votre présence pour animer ce week-end !



Retrouvez tout le programme sur www.canicrossbreizh.fr

Amitié Loisirs

Programme des activités du Club pour le 2^{ème} trimestre 2023

- ✓ **Mardi 18 avril** : Salle des Coteaux - Concours de cartes à 13h30 (Tirage à chaque partie)
- ✓ **Mardi 25 avril** : Salle Louis Guilloux - après-midi jeux
- ✓ **Mardi 9 mai** : Salle des Coteaux - Goûter du mois

- ✓ **Mardi 23 mai** : Salle des Coteaux - Journée amitié
Détails de la journée : **8h30** Accueil des participants - Café, gâteaux de bienvenue ; **9h00** Départ des marcheurs et des cyclos ; **9h15** Concours de cartes à la salle des Coteaux ; **12h00** Regroupement à la salle des coteaux pour l'apéritif ; **12h45** Repas ; **14h30** Concours au Boulodrome du Bois ; après-midi jeux & danse à la salle selon la convenance ; **18h30** Remise des trophées des différents concours.
Prix de la journée à déterminer.

- ✓ **Vendredi 26 mai** : concours de boules départemental (Fédé) Plœuc-sur-Lié
- ✓ **Mardi 30 mai** : Salle Louis Guilloux - après-midi jeux
- ✓ **Mardi 13 juin** : Salle des Coteaux - Goûter du mois
- ✓ **Vendredi 23 juin** : concours de boules - Boulodrome du bois
- ✓ **Mardi 27 juin** : Salle Louis Guilloux - après-midi jeux

■ **ECOLE SAINT-MAURICE**

Animation de sensibilisation à la sécurité routière avec les services TUB.

Vendredi 10 février, veille des vacances d'hiver, les élèves de CM1/CM2 de l'école, comme tous les élèves des autres écoles de la commune de mêmes niveaux, sur des créneaux horaires différents, se sont rendus à la salle Horizon pour participer à une animation de sensibilisation à la sécurité routière, organisée par les services des TUB de l'agglomération de Saint-Brieuc. En tant que futurs usagers, ils ont participé à un quiz au sujet des règles élémentaires d'occupation de la voie publique pour les piétons, les cyclomoteurs, les vélos, les trottinettes, les voitures et les bus. Les enfants ont été très actifs dans leurs échanges avec l'animatrice qui a pu étayer ses propos concernant le rappel des obligations et interdictions de chaque usager par des exemples clairs et parlants pour les enfants. Opération réussie, à en juger l'implication et l'intérêt manifestés par les élèves !



Initiation au kinball.

Durant trois séances d'initiation dispensées par Matthieu, animateur sportif à l'UGSEL, les élèves du primaire et les Grandes Sections de maternelle de Saint-Maurice vont découvrir les règles élémentaires du kinball. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils ont joué avec ce gros ballon léger dont la manipulation suppose beaucoup de coordination au sein de chaque équipe.



Le système solaire en CM1.

En ce jour de rentrée de la quatrième période de l'année scolaire, les élèves de la classe ont eu la chance de participer à une animation scientifique sur le système solaire, dirigée et présentée par Bruno Marec de la Compagnie des Apprentis Sages. Au fur et à mesure de la séance, une grande maquette à plat du système solaire s'est construite sous leurs yeux, offrant l'opportunité aux nombreux spécialistes en herbe présents dans la classe, de révéler leurs connaissances sur le sujet. Un bon moment de participation, d'écoute et d'échange.

A vos marques, prêts, jouez !



Depuis quelques semaines, chaque vendredi matin, la classe de petite section joue à des jeux de société. Grâce à la participation de nombreux parents de la classe, les enfants découvrent le plaisir d'apprendre en jouant. Patience, mémorisation, observation et attention sont de rigueur pour gagner, mais dans tous les cas le principal c'est de participer !

21 mars, Journée de la différence

Petits et grands de l'école ont porté des chaussettes dépareillées pour dire oui à la différence le 21 mars dernier. L'occasion d'échanger sur le respect de l'autre et de ses différences.



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Un illustrateur à la maternelle

Les 9 et 10 mars, Laurent Richard (illustrateur) est venu dans nos classes expliquer son métier.

Il nous a raconté comment il travaille, quelles techniques et quels outils il utilise puis nous avons pu nous essayer à être illustrateurs pendant un moment. Le thème était tout choisi, le CIRQUE.

En PS et MS, nous avons travaillé à partir de formes géométriques pour réaliser un CLOWN et un JONGLEUR, en GS nous avons réalisé un CHAPITEAU.

Au programme, découpage, collage, dessin et un très bon moment pour tous.



La maternelle fait son cirque

En janvier, Bruno Marel (de la Compagnie Des Apprentis Sages) est venu nous présenter un spectacle sur le thème du cirque. Tout le matériel était prêt dans la roulotte et le chapiteau venait d'être monté. Il ne restait plus qu'à trouver les artistes en herbe...

Nous avons d'abord découvert des numéros de clown, de jongleur et de magicien. Ensuite le spectacle a continué avec un équilibriste lorsque soudain un lion s'est réveillé !!! Et c'est Aline qui est allée le nourrir. Bruno nous a fait une farce en nous faisant croire que le lion avait mangé Aline ! Quand le lion est sorti, c'était Aline qui était déguisée !

C'était un très beau spectacle qui nous a fait rire, rêver et trembler !



Inscriptions Ecole Maternelle

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2023, la directrice de l'école demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle en 2023/2024, de prendre contact avec l'école dès que possible.

Tous les enfants nés en 2021 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.

Tél : 02 96 42 26 33

Portes ouvertes au Groupe Scolaire Maurice et Maria LETONTURIER

Le samedi 3 juin, de 9h30 à 12h30, l'école maternelle publique du bourg ouvrira ses portes. Cette matinée a pour but de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement du Groupe Scolaire par le biais d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.

■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Les élèves de CM1 et CM2 des écoles plédranaises se sont rendus à la salle horizon où ils ont bénéficié d'une intervention sur la sécurité routière en tant qu'usager ou futur usager du réseau TUB.

Les élèves ont été sensibilisés sur les dangers de la route lors de leurs déplacements à pied, à vélo, en trottinette et, bien sûr, en bus. Un rappel sur les panneaux de signalisation a été effectué, par exemple, le triangle ressemble au « A » de attention et le rond ressemble au « O » de obligation. Les règles de cohabitation entre les véhicules et les piétons sur les routes de campagne, les accessoires de protection lors des déplacements (casque, lumières, catadioptre) et les règles de sécurité pour traverser la route

ont été abordés sous forme de quiz et de saynètes permettant aux élèves de mieux s'approprier et comprendre la nécessité d'appliquer au quotidien ces règles de sécurité. Les élèves ont été conquis par cette prestation.

En photographie, les trois classes de CM1 de l'école publique M&M LETONTURIER qui ont participé à cette intervention.

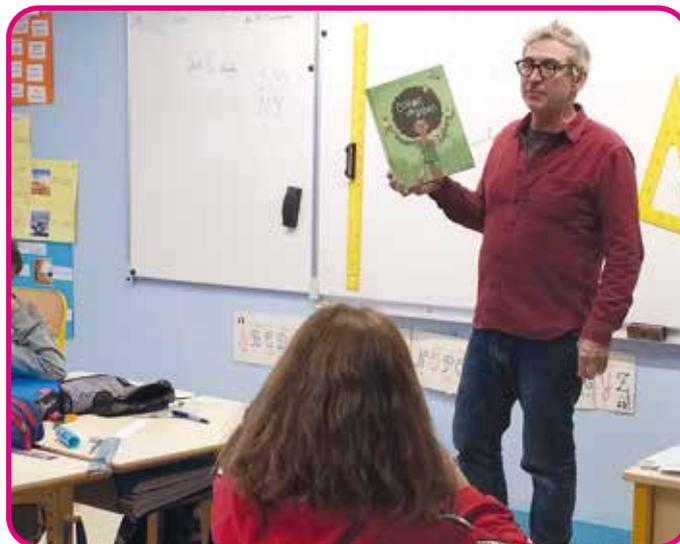


■ ECOLE LES COTEAUX

Dans le cadre du salon du livre de Ploufragan, les élèves de CM1/CM2 de l'école ont eu le plaisir d'accueillir dans leur classe Rémi Courgeon, auteur/illustrateur d'albums jeunesse. Après avoir répondu à nos nombreuses questions sur son métier et sur les albums que nous avons lus collectivement, il nous a présenté son dernier livre « Comme un arbre ».

Ensuite, sous l'œil admiratif de l'ensemble des élèves, Rémi nous a fait un dessin dédicacé qui a trouvé sa place sur les murs de la classe.

Ce fut une belle rencontre enrichissante !! Un grand merci à l'Amicale Laïque pour l'aide apportée à l'école. Sans cela, de nombreux projets ne pourraient voir le jour.



Le mot de la Majorité

pourquoi tant de difficultés pour se loger

Se loger est depuis toujours l'élément essentiel de notre parcours de vie et pour beaucoup, le premier poste de dépenses contraintes des ménages.

Mais depuis quelques temps, le secteur de la construction et de la location ne répond plus aux besoins d'une partie de la population.

Alors même que de nombreux ménages sont en recherche de logements, qu'ils soient locatifs, ou en accession à la propriété, ils se heurtent à un manque de biens disponibles ou inaccessibles sur le marché.

Les facteurs de cette situation sont multiples. : la hausse des prix du foncier, la hausse des coûts de la construction liée à l'augmentation des matériaux, le coût de l'énergie et puis les conséquences de la guerre en Ukraine. A cela est venu s'ajouter l'augmentation des taux des crédits immobiliers, qui contraint certains acquéreurs à réduire,

voire abandonner leurs projets. Dans le même temps, vient se greffer l'application de la nouvelle réglementation environnementale (RE2020) qui est plus exigeante et plus couteuse que la précédente réglementation (RT2012). Elle permettra, certes, de contribuer à diminuer les consommations d'énergies mais son coût n'en sera malheureusement pas amélioré pour autant.

Un autre phénomène vient aussi accélérer le manque de logement : l'évolution des familles monoparentales.

Dans le parc HLM les besoins de logements y sont tout aussi importants : Le manque de constructions, et la faible rotation des locataires ne permettent pas de libérer des logements, comme cela a pu être le cas dans les années passées. Dans les Côtes d'Armor il manquerait près de 9 000 logements pour faire face aux demandes.

A Plédran, nous avons notre part du travail à faire. Alors que nous sommes en pleines réflexions pour avoir un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en 2024, nous avons déjà fléché des zones constructibles pour voir sortir de nouvelles habitations. Il est désormais temps de passer à l'action pour être prêt en 2025 à accueillir de nouveaux lotissements.

Dans un contexte de mise en œuvre du « zéro artificialisation net », nous serons attachés à une évolution maîtrisée de notre population afin d'assurer l'équilibre rural et urbain que chacun d'entre nous recherchons lorsque nous vivons ici.

C'est donc à la lumière de l'ensemble de ces évolutions que notre action communale doit orienter ses choix pour répondre aux attentes et besoins des ménages qui souhaitent s'installer ou rester dans notre commune.

Le mot de la Minorité

Le compte administratif 2022

Cette tribune de la minorité est rédigée alors même que la séance du Conseil Municipal consacrée aux votes du Compte Administratif 2022 et du budget 2023, n'a pas eu lieu. Néanmoins, des documents de travail fournis aux élus pour la réunion de février nous permettent de connaître les grandes lignes du CA 2022, c'est-à-dire le détail des recettes et dépenses engagées en 2022. Comparé à 2021, l'année 2022 voit les dépenses de fonctionnement (personnel, fluides, ingrédients pour les repas de la cantine, ...) augmenter de près de 6% alors que les recettes de fonctionnement ne progressent que de 3.86%. La conséquence est un excédent de fonctionnement, qui avec un montant de 479 434€, est le plus faible depuis de nombreuses années. Il était de 580 419€ en 2021 et même de 1 629 326€ en 2019 ainsi que les années précédentes. Cet excédent de fonctionnement est destiné à abonder les crédits d'investissement et donc à faire

des travaux supplémentaires. Autant dire que le budget communal n'est pas au mieux en ce début d'année 2023.

Nous nous interrogeons sur les causes de cette évolution. Manifestement, les charges de personnel en sont une des explications avec, pour une part, l'application de décisions nationales qui étaient connues dès le début 2022. Peut-être fallait-il modifier le choix et le montant de certaines autres dépenses ? Toujours est-il qu'on ne peut plus expliquer cette situation par la crise COVID ! En matière d'investissement, l'exercice 2022 n'est pas bon. Le taux de réalisation des travaux n'est que de 47,01% alors qu'il devrait être beaucoup plus élevé. Tous les travaux à l'Ecole des Coteaux et à la Mairie n'ont débuté au mieux que début décembre 2022. La faute aux entreprises nous dit-on car elles ont un plan de charge élevé. Ce n'est pas faux. Pour autant, en faisant des appels d'offre en juin ou en septembre, peut-on espérer avoir

les travaux exécutés et payés au 31 décembre ???

Malgré ce faible taux de réalisation, Mr Le Maire a jugé utile de faire en fin d'année, un emprunt de 2,5 millions. Le délai de désendettement de la commune est ainsi passé de 6,5 années à près de 9 années entraînant une situation financière délicate. Espérons qu'il n'y aura pas un autre emprunt en 2023.

Monsieur le Maire vient aussi d'écrire dans le Plédranais de mars, que la minorité poserait trop de questions ou s'exprimerait en « laissant l'assemblée sans voix » en séance du conseil municipal. Si ces réunions ne sont pas là pour interroger la municipalité ou exprimer un avis, en particulier sur le budget, un simple vote, par internet, de chez soi, devrait probablement suffire selon lui ??? Drôle de conception du débat démocratique !

Le mot en breton



La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

Voici notre nouvelle comptine : An nevez hañv : Les beaux jours

An nevez hañv

Deuet eo an nevez hañv
Laka da votoù skañv
Ni a yelo er pradoù
da gutuilh bisigoù.

Bisigoù 'vel kleier
O krenañ war ar c'hleuzioù
Marteze o deus riv

N'eo ket tomm an amzer.

Ni 'gutuilho ivez
Bleunioù kala-Mae
A stummo bokedoù
Evit ober profoù.

Vocabulaire - Gêrioù

Kutuilh : cueillir
Botoù-skañv : des chaussures d'été

er pradoù : dans les prairies
bisigoù : des chatons de saules

kleier : cloches
ar c'hleuzioù : les talus
N'eo ket tomm an amzer : le temps
n'est pas chaud
Bleunioù Kala-Mae : du muguet

Le mot en gallo

Des poules, des cloches, des eûs.

Ah, les cloches sont core pâssées a Pâqe este anée, ce pas don (1)? E qhi ce qi l'ont eporté? Des eûs en chocolât de toutes les couleurs, des poules huchées su lou ni e core ben d'aotrs!

Je vas vous conter coment q'etaet de notr temp.

Les eûs etint pàs en chocolât... ni les poules non pus!

Nos méres ramâssint les eûs des poules de Barbarie, q'etint tout petit e tout bllanc, selon le nombr de garçâilles (deûz ou traez chaqhun).

Vaici don la recette des eûs de Pâqe du temp-la : ene permieere tournée a qhere o du vert de porée (2) ; pès ene deûzieme o des peluches d'ognons jaones, e pour fini ene traezieme o des betteraves roujes. Des eûs jaones, verts e roujes...mirabilla! (3)



Pés, fallaet les qhuter. I avint de l'idée : un petit de pâille pour pôzer les eûs, e tout ela den ene caije a lapins (vide, ben sûr!).

...ou core en-méle (4) les aotrs eûs den le poulâiller, ou tout bêtement den le fameuz garde-manjer!

Nous aotrs, les garçâilles, je pernins du temp e du plézi o notr panier a la main. Souvent, etaet cantë (5) la grand-mére, qi nous ghidaet, des fais a rebou (6)... pour qe le jeu araet duré un petit pus long!

Ene fai fini, je metins tous les eûs d'ensembl. E par dessu le marchië, j'avins le dret a catr cârès de chocolât. Le sair, je manjins nos eûs écosés o ene beurée (7).

J'etins tous benézes (8)...vivement Pâqe perchain!

Yolande Boitard e Annie Quinard

- (1) n'est-ce pas
- (2) vert de poireaux
- (3) formidable!
- (4) mélangés
- (5) avec
- (6) à l'envers
- (7) du pain avec du beurre
- (8) contents, heureux



Belle & Zen SPA

SPÉCIALISTE DE L'ÉPIDERME
MASSAGE EN DUO
DÉPILATION LUMIÈRE PULSÉE

Zone commerciale du Challonge - PLÉDRAN
02 96 70 85 21 | www.belleetzen22.fr

BOUCHERIE | CHARCUTERIE | TRAITEUR



fête ses 1 AN



Découvrez nos colis
BARBECUE

1, rue du Val • PLÉDRAN ☎ 02 96 42 26 76

016

MAI 2023



11ÈME CHALLENGE

CANICROSSBREIZH

